Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE SOCIOLOGIE • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Sociologie

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-SOCI-EP1** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **Aucun coefficient national fixé pour ce bloc**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Repérage du champ professionnel et des parcours d’accès** (3 questions) — **Page 3**
2. **Analyse et valorisation d’un positionnement professionnel** (3 questions) — **Page 5**
3. **Production, diffusion et valorisation des savoirs sociologiques** (3 questions) — **Page 7**
4. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 9**

Sujet officiel (PDF) : https://licencesocio.fr/assets/annales/licence-socio/C6 - Positionnement vis à vis d’un champ professionnel/2026/Licence Sociologie - C6 - Positionnement vis à vis d’un champ professionnel - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Repérage du champ professionnel et des parcours d’accès

Le DT 1 présente deux fonctions mobilisant des compétences sociologiques : chargé d’études sociales junior et chargé de projet dans une association. Il précise leurs structures employeuses, leurs missions, les compétences mobilisées et les parcours ou expériences pouvant être utiles.

Question 1.1. Présentez deux champs professionnels auxquels peut conduire une licence de sociologie, en vous appuyant sur les deux fonctions décrites au DT 1. Pour chacune, indiquez le type de structure employeuse et deux missions principales.

Champ professionnel	Structure employeuse	Deux missions principales
Études sociales	Bureau d’études, collectivité territoriale ou organisme d’observation sociale	Préparer une enquête; collecter et organiser des données
Conduite de projet associatif	Association ou structure de l’économie sociale et solidaire	Contribuer au diagnostic des besoins; suivre des actions

Ces champs mobilisent des compétences sociologiques dans des contextes différents. Le chargé d’études peut aussi produire une synthèse destinée à un commanditaire; le chargé de projet recueille les retours des participants et rend compte aux partenaires.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Deux champs : les études sociales et la conduite de projets associatifs, dans les structures et pour les missions présentées dans le tableau.

Question 1.2. Comparez les compétences attendues pour les deux fonctions. Relevez au moins deux compétences communes et une compétence ou exigence spécifique à chacune, en justifiant vos réponses par le DT 1.

Les deux fonctions demandent de recueillir des informations et de communiquer les résultats. Pour le chargé d’études, cela passe par la préparation d’enquêtes et la collecte de données, puis par la rédaction et la présentation d’une synthèse. Pour le chargé de projet, cela repose notamment sur les entretiens, l’observation et les retours des participants, puis sur un compte rendu aux partenaires.

- **Spécifique aux études sociales :** analyser des données et utiliser des outils de traitement adaptés au poste.
- **Spécifique au projet associatif :** travailler en équipe et communiquer avec des publics variés.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Communes : recueillir des informations et restituer les résultats. Spécifiques : analyse et traitement des données pour les études sociales; travail d’équipe et communication avec des publics variés pour le projet associatif.

Question 1.3. Proposez, pour chacune des deux fonctions, un parcours d'accès réaliste après la licence. Distinguez les démarches directement accessibles après la licence des compléments de formation ou d'expérience pouvant être utiles, sans présenter ces compléments comme des exigences réglementaires.

1. **Chargé d'études sociales junior :** après la licence, candidater auprès d'un bureau d'études, d'une collectivité territoriale ou d'un organisme d'observation sociale. Un stage ou un projet d'enquête peut renforcer le parcours; la maîtrise d'outils de traitement des données est utile selon le poste.
2. **Chargé de projet associatif :** après la licence, candidater auprès d'une association ou d'une structure de l'économie sociale et solidaire. Une expérience associative ou de terrain peut être utile; une formation complémentaire en gestion de projet est envisageable selon les missions.

Dans les deux cas, les compléments cités sont des atouts possibles, pas des exigences réglementaires.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Après la licence, candidater aux deux fonctions; valoriser les expériences pertinentes et développer, si utile, ses compétences en traitement de données ou en gestion de projet.

2. Analyse et valorisation d’un positionnement professionnel

Le DT 2 présente le profil fictif de Lina Moreau, étudiante en troisième année de licence de sociologie, avec sa formation, son projet universitaire, ses expériences et son projet professionnel. Il faut analyser ces seuls éléments, compléter le document réponse et préparer une présentation destinée à l’association Passerelles Quartiers.

Question 2.1. À partir des DT 1 et DT 2, sélectionnez la fonction qui correspond le mieux au profil présenté. Justifiez votre choix par trois éléments précis du dossier et indiquez un écart entre le profil et les missions de cette fonction.

La fonction la plus adaptée est chargée de projet dans une association. Le DT 2 confirme trois correspondances avec le DT 1 :

- Lina souhaite contribuer à des projets utiles aux habitants, comme les missions associatives décrites.
- Elle a participé à deux permanences associatives et orienté des personnes.
- Son enquête universitaire et ses quatre entretiens montrent une première pratique de terrain.

Un écart demeure : elle n’a pas d’expérience professionnelle d’évaluation de projet, alors que la fonction implique le suivi des actions et le compte rendu aux partenaires.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Fonction retenue : chargée de projet en association. Écart principal : absence d’expérience professionnelle en évaluation de projet.

Question 2.2. Complétez le DR 1 en reliant les éléments du parcours aux compétences mobilisables et à des preuves concrètes tirées du DT 2. Pour la ligne consacrée aux axes de progrès, formulez une action réaliste permettant de réduire l’écart identifié en question 2.1.

Le tableau relie des réalisations attestées aux compétences mobilisables. L’action proposée dans la dernière ligne répond à l’écart relevé : acquérir une première expérience de suivi-évaluation, encadrée par l’association.

Élément du parcours	Compétence mobilisable	Preuve tirée du DT 2	Axe de progrès ou action envisagée
Projet universitaire	Préparer une enquête et conduire des entretiens	Questionnaire préparé en groupe et quatre entretiens réalisés	Continuer à pratiquer l’enquête de terrain
Analyse et restitution	Organiser des données et communiquer des résultats	Réponses classées dans un tableur, synthèse de cinq pages et présentation orale	Approfondir la pratique des outils de suivi
Expérience à développer	Suivre et évaluer une action	Aucune expérience professionnelle d’évaluation de projet indiquée	Réaliser un stage encadré sur le suivi d’une action associative

DR 1 complété

Élément d	Projet universitaire	Compétenc	Enquête et entretiens	Preuve ti	Questionnaire + 4 entretiens	Axe de progrès ou	Poursuivre la pratique terrain
.....	Analyse et restitution		Organiser et présenter		Tableur, synthèse 5 pages, oral		Approfondir les outils de suivi
.....	Expérience à développer		Suivi-évaluation d'une action		Aucune expérience pro indiquée		Stage encadré sur le suivi
.....							

✓ RÉPONSE À RETENIR

Compétences étayées : enquête de terrain, analyse et restitution. Action : acquérir une expérience encadrée en suivi-évaluation.

Question 2.3. Rédigez une présentation professionnelle de 100 à 130 mots destinée à un premier échange avec l'association. Précisez le projet visé, valorisez deux compétences étayées par le DT 2 et annoncez un axe de développement professionnel.

Bonjour, je m'appelle Lina Moreau et je termine une licence de sociologie. Je souhaite contribuer aux projets de Passerelles Quartiers, utiles aux habitants, et approfondir ma pratique de l'enquête de terrain. Dans le cadre d'un projet universitaire sur l'accès des étudiants aux services du campus, j'ai participé à la préparation d'un questionnaire et réalisé quatre entretiens. Cette expérience m'a permis de mobiliser des méthodes d'enquête. J'ai également saisi et classé des réponses dans un tableur, puis contribué à une synthèse collective de cinq pages et à la présentation orale des résultats. Ces réalisations témoignent de premières compétences d'analyse et de restitution. Je souhaite maintenant développer mes compétences en évaluation de projet, notamment par une expérience encadrée de suivi d'action associative.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Projet : contribuer aux actions de l'association. Atouts : enquête, analyse et restitution. Développement visé : suivi-évaluation de projets.

3. Production, diffusion et valorisation des savoirs sociologiques

Le DT 3 décrit une démarche fictive de collecte par questionnaire anonyme auprès des personnes présentes aux permanences et par observation de la participation aux ateliers. Le tableau présente des données mensuelles de janvier à mars, dont le dossier précise les limites de représentativité, les restitutions envisagées et les précautions de diffusion.

Question 3.1. Décrivez la démarche de production des données du DT 3 : indiquez les sources mobilisées, les personnes concernées et une limite méthodologique importante à prendre en compte avant de généraliser les résultats.

La collecte associe deux sources : un questionnaire anonyme proposé de janvier à mars aux personnes présentes lors des permanences, et l'observation de la participation aux ateliers. Les effectifs mensuels comptabilisent les questionnaires remplis, les participations et les réponses signalant une difficulté d'accès à un service. Les personnes absentes des permanences ne sont pas représentées et le nombre total d'usagers est inconnu. Les résultats ne sont donc pas généralisables à l'ensemble des habitants.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Questionnaire anonyme aux permanences et observation des ateliers ; résultats limités aux personnes présentes, non généralisables à tous les habitants.

Question 3.2. À partir du tableau du DT 3, comparez le nombre de réponses mentionnant une difficulté d'accès à un service entre janvier et mars. Calculez l'écart en nombre de réponses et formulez une conclusion prudente, en rappelant ce que ces données ne permettent pas d'établir.

En janvier, 14 réponses mentionnent une difficulté d'accès à un service, contre 15 en mars. L'écart est de **15 - 14 = 1 réponse**, soit une réponse de plus en mars. Cette variation décrit uniquement les questionnaires recueillis ces deux mois. Les répondants n'étant pas nécessairement représentatifs de l'ensemble des usagers, elle ne prouve ni une évolution générale des difficultés ni l'effet d'une action de l'association.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> De janvier à mars : 1 réponse de plus, de 14 à 15. Cela n'établit ni une évolution générale ni un effet de l'action associative.

Question 3.3. Complétez le DR 2 en proposant une modalité de diffusion adaptée à chacun des deux publics indiqués. Pour chaque proposition, précisez le contenu à diffuser et une précaution nécessaire concernant la confidentialité ou l'interprétation des résultats.

Public	Modalité de diffusion	Contenu à présenter	Précaution
Équipe et partenaires	Réunion de travail	Résultats mensuels et limites	Distinguer constats, interprétations et pistes d'action.
Habitants	Support synthétique accessible	Principaux chiffres et limites de la collecte	Écarter tout détail identifiant et ne pas généraliser les résultats.

La réunion permet à l’équipe et aux partenaires de discuter des résultats et de leurs limites. Pour les habitants, un support clair rend les données accessibles sans exposer les répondants. Dans les deux restitutions, il faut distinguer les constats des interprétations et rappeler que les réponses ne représentent pas nécessairement tous les usagers.

DR 2 complété

	Réunion de travail	**Résultats mensuels et limites**	**Distinguer constats et interprétations**
	Support synthétique accessible	**Chiffres clés et limites**	**Anonymat ; pas de généralisation**

✓ RÉPONSE À RETENIR

Réunion de travail pour l’équipe et les partenaires ; support synthétique accessible aux habitants. Protéger l’anonymat et expliciter les limites des données.

SYNTHÈSE DE L'ÉPREUVE & RÉFÉRENTIEL • LICENCE SOCIOLOGIE

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de sociologie, session 2026, code 26-LIC-SOCI-EP1, dure trois heures et aucun coefficient national n'est fixé pour ce bloc. Elle évalue le positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel à partir de fonctions mobilisant la sociologie, du profil fictif de Lina Moreau et d'une observation associative. Les tâches portent sur l'analyse des parcours, l'argumentation, l'interprétation prudente des données et leur restitution adaptée.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Reliez chaque compétence mobilisable à un élément précis du parcours qui en constitue une preuve.
- Un questionnaire proposé aux personnes présentes aux permanences ne représente pas nécessairement l'ensemble des usagers ou des habitants.
- Les réponses signalant une difficulté passent de 14 en janvier à 15 en mars, soit une hausse d'une réponse.
- Une évolution observée dans des données de suivi ne suffit pas à établir un lien de causalité avec une action.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguez les missions, compétences et structures associées aux deux fonctions présentées dans le DT 1.
- N'attribuez au profil fictif aucune expérience, maîtrise ou préférence qui n'est pas indiquée dans le DT 2.
- Comparez les effectifs de janvier et mars et exprimez clairement l'écart en nombre de réponses.
- Adaptez chaque restitution à son public, protégez l'anonymat et rendez visibles les limites des données.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment justifier qu'une compétence est réellement mobilisable par la candidate ?

Associez la compétence à un fait précis du DT 2. La préparation d'un questionnaire et la réalisation de quatre entretiens étayent une pratique de l'enquête. La rédaction d'une synthèse et sa présentation orale appuient les compétences de restitution.

Q : Que permet de conclure la comparaison des difficultés signalées entre janvier et mars ?

Le nombre passe de 14 réponses en janvier à 15 en mars, soit un écart de plus une réponse. Ces effectifs ne prouvent ni une évolution de la situation de tous les habitants ni l'effet d'une action particulière.

Q : Comment organiser le travail dans une épreuve de trois heures ?

Le sujet attribue 6 points à la partie 1, 8 à la partie 2 et 6 à la partie 3. Répartissez le temps en tenant compte de ces pondérations et gardez un moment pour compléter les DR 1 et DR 2 et vérifier les réponses.

Q : Quels critères de notation faut-il privilégier dans les réponses ?

Appuyez les réponses sur les documents, utilisez des preuves précises pour analyser le profil et formulez des conclusions prudentes sur les données. Les restitutions doivent être adaptées aux destinataires et respecter la confidentialité.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licencesocio.fr/assets/annales/licence-socio/C6 - Positionnement vis à vis d'un champ professionnel/2026/Licence Sociologie - C6 - Positionnement vis à vis d'un champ professionnel - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Licence Sociologie : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.